



## Compte-Rendu rencontre habitante du 15 avril 2022 PISCIGNE - TRUCHARD

**Elu-e-s présent-e-s** : Hanane Fathi, Eric Sicard, Françoise Tesseron, Dominique Joubert.

**Habitant-e-s présent-e-s** : 19 participants, avec des préoccupations essentiellement liées aux mobilités.

**Possibilité de participer à d'autres réunions de quartier** : c'est possible, pour participer à l'évolution des quartiers (où l'on travaille, où l'on vit, etc).

### **Circulation / Voirie** :

#### \* Route du col de Rousset :

- La vitesse apparaît comme un danger dès l'entrée dans le secteur habité (au niveau de l'intersection du chemin des Bâtets). Elle est de 70 km/h, le passage à 50 étant souhaité par une grande majorité des présents. Cette insécurité routière inhibe de nombreuses familles qui n'utilisent pas le vélo comme moyen de déplacement vers la ville.

- Il est à noter également que l'extension de l'habitat le long de la route (étalement urbain) n'a pas été suivie des possibilités de déplacements piétons et en vélo : les poussettes, les vélos « avec chariote », ne trouvent pas leur place sur cet axe routier. A remarquer les promeneurs et les randonneurs qui longent le bas-côté au moins jusqu'à Piscigne, sans sécurité routière possible pour l'instant.

- Les motards, très nombreux dès les beaux jours (comptage personnel : 172 sur un dimanche de juin, avec un groupe de 35 motos) induisent un bruit récurrent et surtout une vitesse souvent excessive. Le passage à 50 km/h dès l'entrée en zone habitée limiterait les deux constats.

- Demandes des habitants : repousser à minima jusqu'après le carrefour des routes Rousset / Piscigne / Vercors le panneau d'entrée de la ville ; étudier la possibilité d'un cheminement piéton jusqu'à la fin des habitations ; poser un radar pédagogique ; poser des panneaux routiers pour signaler la présence d'enfants, de promeneurs ; poser des panneaux routiers rappelant les limitations de vitesse avec un passage à 50 km/h dès l'entrée en zone habitée ; étudier la possibilité d'installation de chicanes (façon Aouste/Sye). Est également évoquée la proposition du CD26 sur la réalisation de cheminements doux 3,5 km autour des établissements scolaires du second degré.

- La Ville va solliciter un RV avec les représentants du Conseil Départemental de la Drôme pour évoquer la situation et tenter de trouver des solutions (en cours). Les études lancées dans le cadre de la réalisation du schéma des mobilités devraient apporter des premiers éléments de réponses.

\* Chemins ruraux : l'idée d'utiliser les chemins ruraux comme itinéraire alternatif est évoqué. Reste à se pencher sur le cadastre, la situation de plusieurs de ces chemins étant plutôt complexe (privés, supprimés, etc) ! Un diagnostic est en cours, pour tenter de réactualiser celui effectué il y a 30 ans. Il existe 77 chemins ruraux. Une présentation devrait avoir lieu à l'automne.

\* Routes sublimes du Vercors : inquiétudes sur un projet pouvant augmenter le trafic routier. Réunion prévue par le collectif associatif le jeudi 12 mai à 19:00 à l'ESCDD.

\* Quand il y a beaucoup de constructions le long d'un chemin rural : il n'y a pas obligation d'entretien de ce chemin par la Ville, mais suggestion d'émettre une demande spécifique auprès de la ville. Possibilité de transformer le chemin en voie routière, nécessitant une enquête publique.

\* Quand il y a beaucoup d'habitations dont l'accès dépend d'un chemin privé : Possibilité de transformer le chemin rural en voirie communale. Nécessite également une enquête publique.

\* Piscigne / Tulipes : le bord de la chaussée se dégrade, une intervention serait judicieuse pour éviter une évolution négative.

\* Poursuivre la remise à neuf du chemin de Piscigne, apprécié. Remise à niveau pour les cyclistes, engazonnement du talus.

**Budget voirie** : La ville a prévu au budget 2022 **415 845 €** pour les travaux de voirie. Il faudrait disposer de 680000 € pour remettre en état l'ensemble de la Voirie sur le mandat (47 km). Noter le faible cofinancement sur ce poste budgétaire (17700 € du Conseil Départemental + intervention sur les mobilités douces).

**Parrainage des jeunes pour le cinéma : opération fifty-fifty** : le cinéma va proposer à la rentrée scolaire 2022 un parrainage : un abonné offre une place à un jeune pour qu'il assiste à un film d'Art et d'Essai. Discussion et lien inter-générationnel peuvent ainsi se tisser. Qui est intéressé ? Retour sur l'adresse : [participation.habitante@mairie-die.fr](mailto:participation.habitante@mairie-die.fr)

#### **Bassin de rétention (ouvrage Chantemerle) :**

\* Un bassin de rétention des eaux d'orage et des excès de pluie est à l'étude. Aucun choix n'est effectué pour l'instant. Le cabinet missionné a pris du retard dans son opération d'étude.

\* La concertation est incluse dans la mission confiée par la ville.

#### **Divers :**

\* Surveillance du ruisseau : il se charge en gravier après chaque pluie importante. Le risque d'une occlusion est important. Il est à surveiller avec un possible curage à effectuer.

\* Déploiement de la fibre : réalisé par l'intercommunalité, ce déploiement est quasiment terminé sur la partie est. Logiquement, l'ouest de la commune sera équipée avec opérationnalité dans un an. A noter la pose prévue actuellement de plus de 100 nouveaux poteaux, les anciens ne devant pas supporter les poids des nouveaux câbles selon ADN.

\* Éclairage public : Présentation succincte de la volonté de mettre en œuvre l'extinction nocturne sur la commune, en concertation avec les habitants. Élu référent : [vduretail@mairie-die.fr](mailto:vduretail@mairie-die.fr) ; un groupe de travail à venir sur l'ensemble de la commune.